

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
FraternitéInformation du public : ce document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés
suivant la date de sa réception (art D.1321 -103 à 105 du Code de la Santé Publique)

Délégation départementale de la Charente-Maritime

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale
Service Santé Environnement**CONTROLE SANITAIRE DES
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle
sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :**Unité de Gestion : A.I. DES ESTUAIRES**

Prélèvement	00139422	Commune	CRAZANNES
Unité de gestion	0201 - A.I. DES ESTUAIRES	Prélevé le	lundi 07 août 2023 à 11h20
Installation	UDI 000255 - R. DE PORT-D'ENVAUX	par	R.GUILLARD
Point de surveillance	0000000422 CENTRE BOURG	Motif	Contrôle sanitaire plomb cuivre et nickel
Localisation exacte	SALLE DES FÊTES - ROBINET ÉVIER CUISINE FACE RÉFRIGÉ	Type d'eau	Eau distribuée désinfectée

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) 1701
 Type de l'analyse : D2PCN Code SISE de l'analyse : 00139370 Référence laboratoire : 23080404908901

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,0203 mg/L	2	1	
Nickel	<0,5 µg/L	20		
Plomb	1,3 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00139422)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

La Rochelle, le 18 août 2023

Le Directeur de la délégation départementale

Laurent FLAMENT